

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Réception de la TNT à Saulieu :
l'ANFR ouvre des aides financières pour les téléspectateurs
en cas de difficultés de réception**

Maisons-Alfort, le 1^{er} juillet 2015 - Face aux difficultés persistantes de réception de la TNT à Saulieu, l'Agence nationale des fréquences (ANFR) ouvre des aides financières pour accompagner les téléspectateurs dans la mise en place de solutions de réception alternatives.

Depuis 2012, de nombreuses difficultés de réception rencontrées par les habitants de Saulieu ont été répertoriées par l'ANFR.

Après une campagne de mesures menée par l'Agence et des tentatives de modifications techniques opérées sur les émetteurs couvrant la zone, les brouillages des signaux TNT risquent de persister.

En cas de perte des chaînes existantes de la TNT liée à ces phénomènes, l'ANFR accorde **une aide d'Etat** pour accompagner les particuliers résidant dans la commune de Saulieu.

Cette aide, d'un montant de 250 euros maximum, est accordée pour l'acquisition d'un mode de réception alternatif à l'antenne râteau : installation d'une réception par satellite ou par câble, souscription d'un abonnement à une offre ADSL ou à la fibre optique.

Cette aide est attribuée sans condition de ressources, en habitat individuel ou collectif, pour les résidences principales et secondaires, et sur présentation de justificatifs.

Pour obtenir toutes les informations sur cette aide et recevoir le formulaire de demande :

un numéro d'appel : 0 970 818 818

(du lundi au vendredi, de 8h00 à 19h00, prix d'un appel local)

un site internet : www.recevoirlatnt.fr

Les demandes d'aides sont à retourner à l'ANFR pour le 30 octobre 2015 au plus tard.

L'Agence nationale des fréquences (ANFR) est un établissement public de l'Etat, placé auprès du ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique. Il gère les fréquences radioélectriques et a notamment pour mission d'assurer la protection de la réception télévisuelle. Il met en œuvre les moyens nécessaires pour déterminer les causes des perturbations de la TNT et propose, le cas échéant, des préconisations pour les faire cesser.

Pour suivre l'ANFR sur twitter :  @anfr

Contact presse

Franca Vissière : franca.vissiere@anfr.fr
06 09 48 79 43